COLLECTION
Master
BANQUE FINANCE ASSURANCE
Droit bancaire
Georges DECOCQ
Yves GÉRARD
Juliette MOREL-MAROGER
RB
ÉDITION

Sommaire

Chapitre **1**
Introduction
Juliette MOREL-MAROGER 11

Chapitre **2**
L'organisation de l'activité bancaire
Juliette MOREL-MAROGER 27

Chapitre **3**
Les conditions d'accès à l'activité bancaire
Juliette MOREL-MAROGER 59

Chapitre **4**
Les conditions d'exercice de l'activité bancaire
Georges DECOCQ 85

Sommaire

11

27

59

85

Chapitre **5**
Les devoirs du banquier 107
Yves GÉRARD

Chapitre **6**
Le cadre du crédit bancaire 123
Yves GÉRARD

Chapitre **7**
Les opérations de crédit en droit interne 146
Juliette MOREL-MAROGER

Chapitre **8**
Les opérations de crédit internationales 179
Juliette MOREL-MAROGER

Chapitre **9**
Les garanties des crédits bancaires 209
Georges DECOCQ

Chapitre **10**
Les comptes en banque – Dispositions communes 237
Yves GÉRARD

Chapitre **11**
Les différents comptes bancaires 265
Yves GÉRARD

Chapitre **12**
Les instruments de paiement 281
Yves GÉRARD

Chapitre **13**
Les services annexes 321
Juliette MOREL-MAROGER

Chapitre **14**
Les opérations interbancaires 339
Georges DECOCQ

Chapitre **15**
Les nouveaux circuits de distribution des produits bancaires 349
Georges DECOCQ

Bibliographie sommaire 365

Index 367

Table des matières 373

collection Master
BANQUE FINANCE ASSURANCE

GEORGES DECOCQ
professeur à la faculté de droit de l'Université de Paris-Est (UPEC, ex-Paris 12), a longtemps pratiqué le droit bancaire. Outre cette double compétence, l'auteur possède des connaissances particulières du droit communautaire, du droit de la concurrence et du droit du commerce électronique qui se sont révélées précieuses pour traiter de certaines questions nouvelles et importantes du droit bancaire.

YVES GÉRARD
est conseiller en service extraordinaire à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation.

JULIETTE MOREL-MAROGER
est maître de conférences à l'Université du Maine. Elle a enseigné le droit bancaire en Master 2 de droit des affaires à l'Université Paris-Est et aujourd'hui à l'Université du Maine en Master 2 Assurance et Banque.

Retrouvez la collection Master sur
www.revue-banque.fr

Composé de 15 chapitres, l'ouvrage traite du droit bancaire, tel qu'il est enseigné dans le cadre des études de droit. Il présente les organes de contrôle et de régulation, le statut et le fonctionnement des établissements de crédit, les règles d'accès au marché bancaire ainsi que les devoirs professionnels du banquier. Mais le droit bancaire n'est pas seulement le droit applicable aux banquiers, il est aussi un corpus juridique régissant les opérations réalisées par les banquiers. C'est pourquoi ce livre aborde des questions aussi diversifiées que celles du cadre du crédit bancaire, les opérations de crédit (interne et international), les garanties des crédits, les comptes bancaires, les opérations de paiement, les opérations interbancaires, les services annexes (change, coffre-fort, assurance, etc.) ainsi que la distribution des produits bancaires en dehors des agences (Internet, démarchage, etc.).

L'objectif des auteurs a été d'être à la fois complet et pédagogique, pour permettre aux lecteurs de disposer d'un outil qui réponde à leur attente de connaissance synthétique du droit bancaire, tout en les initiant à un approfondissement utile pour préparer des concours, des examens ou aborder la pratique bancaire.

L'ouvrage s'adresse à un public universitaire soucieux de découvrir le droit bancaire comme aux professionnels du secteur bancaire souhaitant appréhender d'un seul coup d'œil les normes gouvernant leur activité professionnelle.

On ajoutera que l'ouvrage est à jour des dernières réformes et évolutions jurisprudentielles.

35 euros
ISBN : 978-2-86325-550-6
Code Géodif : G70667